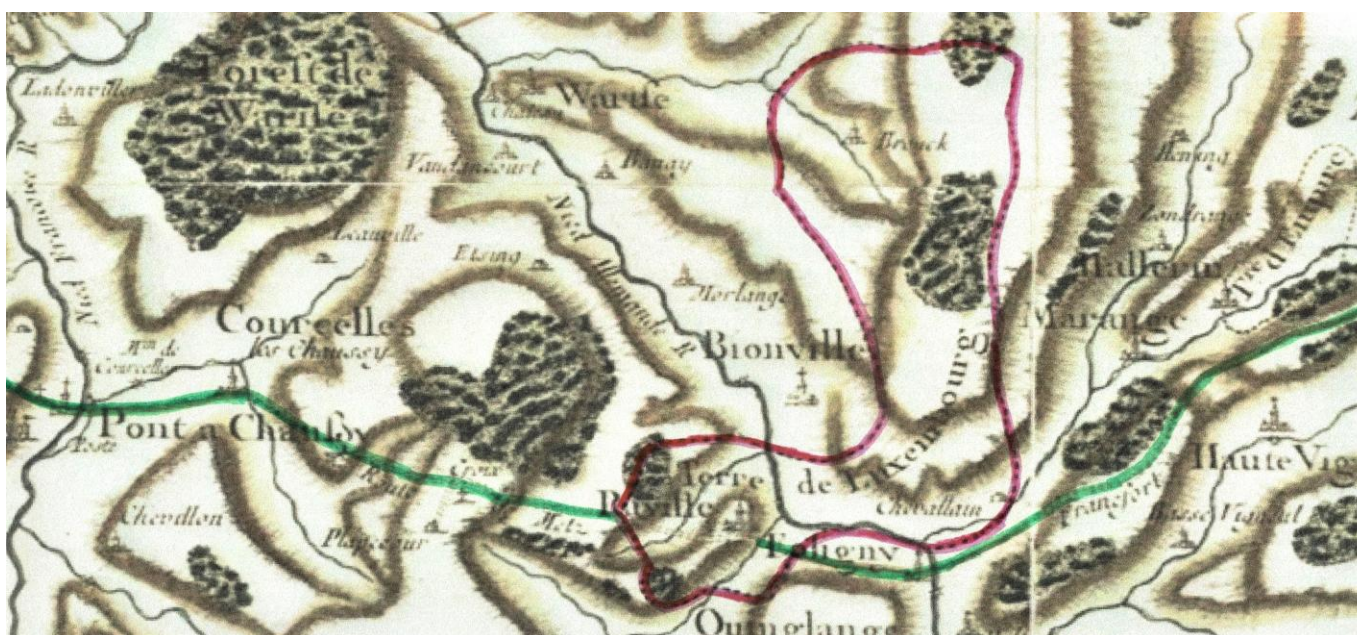


Une conséquence :

La route de METZ à SAINT AVOLD - FRANCFORT

* au milieu du 18e siècle, les déplacements se font sur un chemin (en vert) venant de Courcelles-Chaussy, qui passe par Plappecourt, puis rejoint Raville (chemin de Plappecourt) . Il y entre dans le haut du village par la rue de Plappecourt, rejoint la rue du Pâtural et va à Fouligny par le chemin de la Bosse. Sur la carte 1, il est en trait plein jusque Raville, en pointillé sur le ban de Raville puis à nouveau en trait plein (route de Metz à Francfort).



Carte 1 : carte de CASSINI

* Il est envisagé de construire une nouvelle route.

Problème :

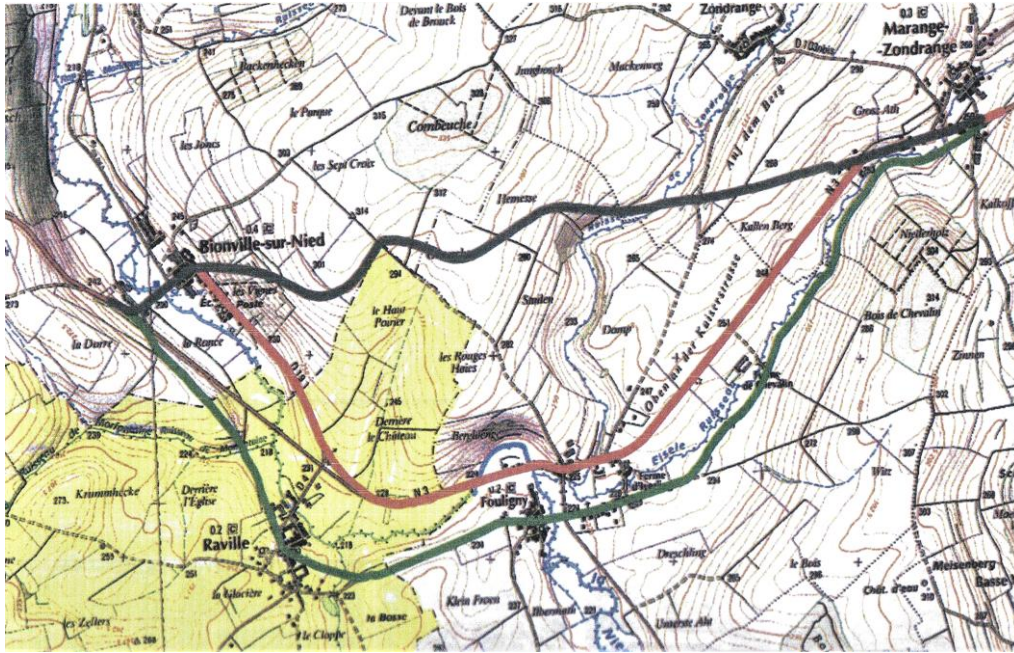
Raville est alors terre de Luxembourg (contour en rouge sur carte 1) et il semble qu'il n'y ai pas d'accord pour traverser le ban (en jaune sur carte 2).

Toutefois vraisemblablement une erreur sur la carte de Cassini : les bans de Raville et de Brouck ne sont pas contigus en réalité. Entre les deux, il y a celui de Bionville.

* En 1765, un tracé est approuvé (en gris foncé). La route passera au nord de Plappecourt puis par Bionville. Elle traversera le village, montera à travers les vignes pour contourner le ban de Raville par le Nord-Est puis rejoindra Marange en passant entre Raville et Brouck .

Inconvénients de ce tracé :

- passage à travers les vignes de Bionville
- 4 côtes raides à franchir
- éloigné de Fouligny et donc de Créhange et Faulquemont
- prévoir aussi une jonction vers Raville



Carte 2 - Erwin Boulanger -

* le 31 octobre 1769, Raville devient français et le projet peut être revu.

Le trajet maintenant envisagé (en vert) vient toujours du nord de Plappecourt mais ne traverse plus Bionville . Il rejoint Raville par la rive gauche de la Nied, y pénètre par l'actuelle rue des chènevières. Il bifurque un peu après la Grand' Rue pour passer à travers les prés du Pâtural (pas de constructions à l'époque), passe le ruisseau et rejoint Fouligny par l'ancien chemin.

Suite de l'épisode

- + il semblerait qu'il y ai eu de nombreuses réticentes à ce nouveau tracé, aussi bien à Raville qu'à Fouligny
- + à Bionville, les fondations du pont sont déjà faites, des matériaux de remblai ont été apportés et des maisons démolies
- + finalement, ce sera le tracé actuel (en rouge) qui sera choisi. La déviation est de 1955.

*Imaginons ce que serait notre village
aujourd'hui
si le tracé par Raville avait alors été
retenu !*